

# Lyautey : itinéraire d'un colonisateur

par Gérard CHOLVY



## ACADEMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

Séance du 20/11/2006

Conf. n°3949, Bull. 37, pp. 167-178 (2007)

On sait le débat ouvert sur la colonisation et le malentendu fréquent qui confond *colonialisme* et *colonisation*. Le premier terme, ayant une connotation péjorative, risque de nuire à la compréhension sereine du second. La colonisation française est, elle-même, multiple, par exemple dans son rapport à l'esclavage. C'est sur l'une des dernières expériences coloniales, tenant compte nécessairement des erreurs du passé, que je voudrais revenir à partir de la personnalité d'exception que fut Lyautey. Je le ferai en trois points : 1° l'héritage et la formation qui l'auraient préparé à son rôle futur ?, 2° les premières expériences au contact de Gallieni et dans les confins algéro-marocains, 3° le Protectorat marocain.

### I. Héritage et formation

Louis-Hubert Gonzalve Lyautey est né à Nancy, le 17 novembre 1854. Les Lyautey – dont la devise est « loyauté », le patronyme s'étant d'abord écrit Léauté – sont originaire de la Franche-Comté. C'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que passant de la paysannerie à la bourgeoisie rurale, les carrières militaires, c'est-à-dire le service de l'État, deviennent pour eux une tradition<sup>1</sup>. L'arrière grand-père est Intendant militaire sous l'Empire. Il meurt, âgé de 95 ans, l'année de la naissance d'Hubert, en 1854. De ses quatre fils, tous militaires, trois sont généraux, tel le grand-père, prénommé Hubert, ancien de la Grande Armée, Inspecteur-général de l'artillerie, sénateur sous Napoléon III : « C'était mon orgueil » se souviendra le futur maréchal. Marié à une Franc-comtoise, ce grand-père ne donne le jour qu'à un seul descendant mâle, Just Lyautey, polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées. Le « culte du devoir, de l'honneur et de la vertu » caractérise cette ascendance paternelle, respectueuse

---

du pouvoir légal, monarchiste sans passion. Par sa mère, Laurence de Grimoult de Villemotte, Hubert Lyautey hérite d'une ascendance normande et d'une illustre lignée : « C'est ainsi que nous nous trouvons descendre, par filiation régulièrement établie, de saint Louis à la 22<sup>e</sup> génération ». L'arrière grand-père maternel, officier de cavalerie, a pris part à la Campagne de Russie ; le grand-père, saint-cyrien a démissionné en 1830 et s'est marié à Nancy. Chez ces aristocrates qui ont le goût des belles choses et des chevaux et qui furent de brillants causeurs, les opinions sont légitimistes. Ce sont ses tantes des deux côtés, monarchistes ardentes, qui ont fait partager à Hubert la dévotion pour le Comte de Chambord, et, par la suite, une fidélité reportée par le Maréchal sur les Bourbons-Parme, les Bourbons d'Espagne et les Habsbourgs. Si l'enfance d'Hubert se passe au contact permanent des femmes, c'est en raison d'un accident survenu alors qu'il avait dix-huit mois. Sa nourrice l'ayant laissé tomber d'un premier étage, la colonne vertébrale fut atteinte. À sept ans, l'enfant commence à marcher avec des béquilles. Il n'a pas d'existence normale avant l'âge de onze ans et jusqu'à quatorze ans, il portera un corset d'acier. À la force de caractère il a donc joint des lectures innombrables, une culture intellectuelle hors du commun, le goût pour l'art, conséquences heureuses de ses années d'immobilité. Sa scolarité ne commence qu'avec la rentrée en 6<sup>e</sup>, en 1865, au lycée de Nancy où il terminera ses études secondaires. Retenons de la Lorraine, les contacts avec « l'École de Nancy », ce milieu de catholiques libéraux qui doit beaucoup à Lacordaire et, encore, le « Programme de Nancy » de 1865, prônant la décentralisation.

Au mois d'octobre 1872, le jeune bachelier entre en Classe préparatoire au Collège Sainte-Geneviève, alors rue des Postes, à Paris. Les « postards » donnent des pléiades de saint-cyriens (2 200 entre 1870 et 1914) et de polytechniciens (867), les futurs maréchaux de France Fayolle, Franchet d'Esperey et Lyautey en sortent. Hubert y noue de solides amitiés. Entre le Père du Lac et lui, l'estime réciproque est attestée par une correspondance qui durera trente-cinq ans : mais « Hubert, seriez-vous libéral ? » lui demande le Jésuite peu après son admission. Les problèmes métaphysiques assaillent le jeune homme, ils ne quitteront plus celui qui a lu les *Vies* de Jésus de Strauss et de Renan et qui a besoin de comprendre pour croire. En mai 1873, il est reçu 93<sup>e</sup> sur 291 à Saint-Cyr où il entre âgé de moins de dix-neuf ans. La vie collective, sans lui déplaire, choque la sensibilité du jeune intellectuel qu'il est, et le bizutage l'indigne. Un témoignage le bouleverse, le 8 mars 1874 : le capitaine Albert de Mun, alors âgé de 33 ans, est venu à Sainte-Geneviève parler de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers qu'il vient de fonder : « Notre plus ardent désir est de pouvoir bientôt consacrer à votre œuvre l'activité de nos vingt ans » lui écrit-il<sup>2</sup>. De Mun c'est le versant hiérarchique du catholicisme social, le devoir des riches de se dévouer, une conception à laquelle adhèrent totalement Hubert Lyautey et ses deux meilleurs amis, Antonin de Margerie et Prosper Keller, sans oublier Joseph de La Bouilleries. Sorti 29<sup>e</sup> sur 281 et admis à l'École

---

d'État-major, Lyautey, qui fréquente le Cercle de Montmartre durant plusieurs années, n'est pas sans ignorer ainsi la condition du monde ouvrier parisien. Lecteur enthousiaste de *La Réforme sociale* de Frédéric Le Play, il adhère aux propositions de l'auteur : restaurer la hiérarchie et la famille, la solidarité dans la profession, la monarchie dans l'État et l'aristocratie dans la province. Le réveil d'une élite de jeunes catholiques évoque, aux yeux d'Hubert, « l'étincelante génération de 1835 » dont il nourrit ses rêves, le temps où Lacordaire, du haut de la chaire de Notre-Dame, impulsait un renouveau dont la traduction sociale avait ses artisans avec Ozanam et ses amis<sup>3</sup>. C'est l'aspect social des Cercles qui attire Hubert, plus que la dimension religieuse de l'Œuvre. Au demeurant, ce mondain qui fréquente dîners, soirées, concerts, bals et théâtres, est éloigné du rigorisme religieux, s'il n'est pas sans rechercher l'image d'un christianisme vécu lors des retraites qu'il va faire à la Grande Chartreuse. Mais le conseil lui est donné de rester dans le monde, sans oublier cependant une vie intérieure dont il comprend combien elle est nécessaire.

Lieutenant en décembre 1877, il va alors passer six semaines en Algérie à l'invitation de son ami Keller. Et c'est l'enchantement, une révélation pour celui que la chaleur, la couleur locale, la piété des musulmans, l'ivresse des galops enchantent. Dans le sud, reçu par les cheikhs et les chefs de tribu, auxquels l'interprète n'a pas caché son illustre naissance, il commence à s'initier à l'arabe. Il est reçu chez les officiers des Bureaux arabes. De la Grande Mosquée d'Alger, il retient que « L'Arabe priant est superbe ; je respecte décidément de plus en plus ces gens-là, si ignorants de ce que peut être le respect humain, si fiers et si dignes dans leur foi ». Aussi doute-t-il que Mgr Lavigerie parvienne à obtenir des conversions au christianisme. Comme pour d'autres avant ou après lui, on songe à Charles de Foucault ou à Psichari par exemple, le témoignage de foi des musulmans, joint à celui de ses amis intimes Margerie et La Bouillerie, n'est pas sans avoir un effet d'émulation. Il arrive au jeune militaire de retrouver ces derniers à la messe tous les matins à Saint-Louis de Versailles, au Salut du Saint-Sacrement à 16 heures et à la prière du soir qu'ils font en commun.

À nouveau, en 1880, avec son régiment, le 2<sup>e</sup> Hussards, il retrouve l'Algérie et se passionne alors pour la politique algérienne et internationale (Afghanistan, Tunisie, Égypte...). Il passe des heures, le matin, au Bureau arabe d'Orléansville. Peu à peu, il comprend la langue, prend des leçons et converse le plus possible. Les chefs de tribu sont flattés de voir venir à eux ce lieutenant de cavalerie qui parle leur langue. Certains se plaignent de la suppression annoncée des Bureaux arabes : « L'Agha Mohamed, chef militaire de l'Ouarsenis [...] ne peut se faire à l'idée de dépendre d'un sous-préfet de la République ». Avec son « ami mzabite », l'épicier, il évoque le sud algérien. À Alger, il noue des relations avec l'élite arabe. Avec ces lettrés il parle littérature, poésie, musique et théologie.

---

<sup>3</sup> Voir notre biographie *Frédéric Ozanam. L'engagement d'un intellectuel catholique au XX<sup>e</sup> siècle*, Fayard, 2003, chapitre IV.

Lyautey fait ainsi son apprentissage colonial. Opposée à l'éviction des notables musulmans, sa correspondance atteste de ses positions hostiles à une politique d'assimilation. Au mois de mai 1882, parti dans le sud, il redécouvre le désert et avec la boussole, la lanterne et sa connaissance de la langue, il évite à son unité quelques déboires.

De retour en France, au 4<sup>e</sup> Chasseurs à cheval, il va servir plusieurs années dans l'Est et en Touraine. Le voyage qu'il entreprend, en 1883, permet de faire le point sur ses sentiments politiques et religieux. Le 15 mars, à « minuit 3/4 » de Goritz, il vient « de Le quitter. L'émotion est telle, l'emprise si forte que je ne parviens pas à reprendre conscience de ma personnalité, abdiquée, fondue en lui [...] le Roi de France, je l'ai vu »<sup>4</sup>. Le Comte de Chambord le charge de montrer au pape Léon XIII « qu'il y a encore en France une jeunesse royaliste, agissante, pleine de foi. Il faut qu'il le constate ». De l'audience que le pape accorde au jeune officier, celui-ci sort « profondément troublé, désorienté ». Si Rome et Saint-Pierre lui ont fortement déplu, la « seule vue » de Léon XIII « m'a rechristianisé Rome ». Seulement, la politique pontificale vis-à-vis de la France ne correspond pas aux espérances des royalistes. Au demeurant, dix ans plus tard, et alors que Léon XIII a appelé les Français au Ralliement, Lyautey est devenu « Léontreiziste convaincu », avec d'une part, le souhait de voir bientôt le salut « dans le mariage des deux France », celle de Notre-Dame et celle de la Tour Eiffel « aussi rebelles aux inquisitions noires que rouges » ; et, d'autre part, l'espoir que l'Église change dans « ses manifestations extérieures, ses exigences rituelles et ses rigueurs dogmatiques »<sup>5</sup>.

On peut conclure ces années de formation sur la percée littéraire du jeune officier. Le fruit de ses premières expériences militaires, c'est, la publication, le 15 mars 1891, dans la *Revue des Deux Mondes*, « Du rôle social de l'officier ». L'expérience du commandement, c'est l'escadron Lyautey, ces cent cavaliers du 4<sup>e</sup> Chasseurs à Saint-Germain-en-Laye. Gagner le cœur des recrues, tel est l'objectif. Pour cela « les amuser au lieu de les embêter... les exercices ne sont qu'un jeu pour des gars de 20 ans ». Aux repas pris dans les chambrées, à l'absence de lieux de vie, Lyautey substitue la salle à manger et le foyer, géré par un conseil de soldats élus. Le service militaire peut devenir ainsi le meilleur ferment de vie sociale. Ceci à condition que l'officier, au lieu d'être seulement un « instructeur » se fasse « éducateur » : à lui de connaître ses hommes un par un. L'article n'était pas signé mais l'auteur fut vite repéré. Le fils du président de la République Sadi Carnot, officier à Dijon, ayant écrit à son père que toute la garnison en avait apprécié le contenu, on en parla en Conseil des Ministres. Convoqué par le président du Conseil, Lyautey dût s'expliquer... mais il ne faut pas sanctionné. Des milliers de lettres de félicitations affluèrent et ce fut pour lui l'occasion d'une percée dans le monde républicain. Les contacts avec la jeunesse se firent plus nombreux : association des

---

<sup>4</sup> Lyautey, *Lettres de jeunesse*, Bernard Grasset, 1931.

<sup>5</sup> *Id.*, *ibidem*, p. 119 et 245. Lyautey a en horreur « la dévotion italienne » et est alors attiré par l'américanisme.

étudiants, Union chrétienne de Jeunes gens de Paris – par l’intermédiaire du pasteur Charles Wagner – élargirent l’écho bien au-delà du milieu des Cercles catholiques d’ouvriers.

## II. Du Tonkin aux confins

Le 10 décembre 1894, après un long périple au cours duquel il a pu mesurer, à chaque escale « la puissance de l’Angleterre », à Hanoï, Lyautey fait la connaissance du colonel Gallieni. Ce dernier, comme le Gouverneur général de Lanessan, a lu *Le rôle social*. De ces deux hommes le commandant Lyautey retient : 1) les avantages du protectorat, « gouverner avec le mandarin et non contre le mandarin », c’est la politique du Gouverneur général, 2) que l’officier colonial doit être un réalisateur, un bâtisseur. L’armée doit éviter d’user des « colonnes répressives », mais implanter la troupe sur le terrain, et respecter les traditions autochtones. Le rapport du commandant Lyautey, du 9 novembre 1896 est une profession de foi en matière coloniale. Il préconise d’élargir la mission des officiers dont le rôle devrait être triple : diplomatique, politique et militaire. Il faudrait suspendre les grandes opérations militaires et se montrer très attentif à l’essor économique. Liberté d’entreprendre, orgueil de commander, joie de créer une œuvre durable, c’est désormais le programme de ce confident de Gallieni qu’il va rejoindre à Madagascar : « Au fond, je suis avant tout un homme politique » mais « la seule chance qui me reste, c’est par les colonies » écrit-il à sa sœur. Comme Gallieni, il est alors très méfiant pour l’État-major. Nous sommes en plein Affaire Dreyfus « la tourbe hurle à la mort [...] parce qu’il est juif [...] comme il y a cent ans », elle criait « les aristocrates à la lanterne ! ».

Dès son arrivée à Madagascar, en mars 1897, Lyautey déplore l’abandon du protectorat, même s’il en comprend ici les raisons. Durant les trois années qu’il passe dans la grande île, il pratique la politique de la « tâche d’huile », remettant les chefs locaux en place chaque fois que cela est possible. C’est un risque calculé, il en est conscient. Il fait reconstruire les villages, il ouvre des marchés : « Ç’avait toujours été mon rêve de construire une ville. Ça y est » : en deux mois, des maisons de brique, surgissent à Ankazobé avec les équipements annexes. « La joie de l’âme est dans l’action », pour « ce type parfait de l’officier colonial, constamment en quête d’idées nouvelles », écrit Gallieni dans un rapport de 1898. Mais il est plus libéral, par tempérament, que son supérieur hiérarchique.

En 1900, promu colonel, et en congé en France, il publie sous sa signature, toujours dans *La Revue des Deux Mondes*, « Du rôle colonial de l’armée ». Pour lui, les cadres de celle-ci, qu’il veut autonome, doivent apprendre les langues et les dialectes. Lui-même sait opérer les distinctions nécessaires entre les ethnies, les Hovas « presque des Européens », mais les Antandroy « qui retardent de 6 000 ans sur les Hovas » ; les Betsileos sont « proches des paysans français » ; les Baras en sont « au Moyen-Âge ». Il faut donc éviter que l’état administratif ne confonde les uns avec les autres. Commandant Supérieur du sud de l’île (1900-1902) soit cinq provinces et environ 1 000 000 d’habitants, il cherche à appliquer la politique du mandarin avec de petits protectorats confiés aux chefs locaux. Faire préférer le troc à la razzia, tel est l’objectif avec les populations les plus difficiles à rejoindre. Et ne pas

oublier, rappelle-t-il aux colons européens qui l'écoutent à Fianarantsoa, que le travail indigène doit être « équitablement rémunéré »<sup>6</sup>.

De retour en France, à Alençon, moins d'une année plus tard, le 9 septembre 1903, il est convoqué à Paris et dépêché dans le Sud-Oranais pour prendre le commandement de la Subdivision d'Aïn-Sefra avec des pouvoirs exceptionnels motivés par la gravité de la situation. Le général de brigade qu'il est devenu, reçoit la mission d'assurer la sécurité d'une frontière très approximative qui s'étend sur 500 km jusqu'à Beni-Abbès. Il comprend tout de suite que, pour protéger la voie ferrée en cours de prolongement, il faut déplacer les postes, alors fixés sur la ligne ou la piste elle-même. Il fonde Colomb-Béchar tout en entamant une politique de coopération avec les chefs de tribus. Hostile à un débarquement sur la côte atlantique, il a en vue, mais sans le dire, de pénétrer lentement en direction de Fez et d'y établir un protectorat sur le Maroc. De fait, il parvient à progresser presque sans combat à 60 km à l'ouest de la voie ferrée. Le 22 avril 1904, dans une lettre à Eugène Étienne, il montre ses officiers renouant « la tradition des légions romaines, fondateurs de villes [...]. Ils savent qu'un poste militaire colonial est moins une caserne qu'un centre de diffusion de l'influence française, dont le premier rôle est de protéger la construction d'un chemin de fer, d'assurer la sécurité d'un marché ». Pour le poste créé à Berguent, au sud d'Oujda, à la suite d'un incident survenu en juin 1904, il prévient le représentant du Sultan, lui demande un caïd, un détachement avec un drapeau marocain, ceci en vertu du droit reconnu de police-mixte. Il met ainsi le Sultan dans son jeu.

C'est à l'automne de cette même année que des inondations à Aïn-Sefra provoquent la mort de cette « réfractaire » qu'il a admirée, Isabelle Eberhardt, une Suisse (russe d'origine) étonnante, convertie à l'islam, épouse d'un spahi affilié à la confrérie soufi de Quadrya et disparue à 27 ans<sup>7</sup>. Et c'est en 1905, à Beni-Abbès, que Lyautey rencontre à nouveau l'explorateur devenu l'ermite du Sahara, Charles de Foucauld. Foucauld est partisan de l'intervention française au Maroc mais dans des perspectives différentes de celles du général. Il trouvait que ce dernier manifestait trop de sympathie à l'islam<sup>8</sup>.

Le 9 décembre 1906, placé à la tête de la division d'Oran, Lyautey a la responsabilité de toute la frontière de la mer à Beni-Abbès.

La situation au Maroc a empiré. Clemenceau fait occuper Oujda sans prévenir le Général et, le débarquement à Casablanca, le 30 juillet 1907, avec le bombardement qui l'accompagne, fait des centaines de victimes. Cette politique de la canonnière est à l'opposé de celle de la « tâche d'huile ». Dépêché à Rabat, avec le ministre de France Regnault, comme ambassadeurs extraordinaires, Lyautey est ébloui « Mon Dieu que cette ville est blanche ! ».

---

<sup>6</sup> 5 octobre 1900. Le volume publié en 1927, *Paroles d'action. Madagascar, Sud-Oranais Oran-Maroc (1900-1926)*, A. Colin contient 102 interventions et discours qui complètent et débordent largement les *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1889)*, publiées, chez le même éditeur en 1920.

<sup>7</sup> Elle avait défendu la stratégie de surveillance des tribus préconisée par Lyautey. Bonne biographie par Edmonde Charles-Roux, *Isabelle du désert*, Grasset, 2003.

<sup>8</sup> Cf. notre intervention au Colloque historique de Viviers (Ardèche) des 13-15 juillet 2001, « Le temps de Charles de Foucauld (1858-1916) », *Colloque Charles de Foucauld*, BP 10 07220 Viviers. Massignon reprochait à Foucauld d'avoir adhéré au « mythe berbère » d'un islamisme de surface des Kabyles, Berbères et Touaregs.

Il conseille le soutien au Sultan Abd-El-Aziz. Clemenceau doit en passer par ce général qu'il n'aimait pas. Mais, pour ce dernier, le Maroc « est un bourbier » (25 septembre 1909). Cependant, alors que, le mois suivant, il épouse à Paris, Inès de Bourgoing, veuve Fortoul – il a 54 ans, elle en a 46 et elle est mère de deux officiers – le gouvernement l'envoie en mission au Maroc (mars 1910) afin d'instruire des troupes chérifiennes. Il obtient aussi la liberté de manœuvre sur la Moulouya, à 350 km de la ligne de départ initiale. Le 8 mai 1910, l'inauguration, à Tiaret, d'un monument au premier chef d'un Bureau arabe, Lamoricière, est l'occasion pour Lyautey de faire l'éloge des officiers des Affaires Indigènes et de citer Lamoricière : « On n'extermine pas un peuple vivant, comme celui que nous avons à combattre. Il nous forcera à abandonner le pays si nous ne lui offrons pas des conditions qu'il puisse accepter ».

La situation continuant de se dégrader, à l'intérieur du Maroc, Lyautey qui avait été appelé au commandement du Corps d'Armée de Rennes, (janvier 1911), et qui a approuvé l'accord Maroc-Congo, conclu entre la France et l'Allemagne, est imposé par Millerand, comme le premier Résident général de France au Maroc (le 27 avril), le Sultan Moulay-Hafid ayant dû signer, le 30 mars 1912, le traité de Protectorat.

Le Maroc est alors en feu. Avant d'y étudier le rôle joué par Lyautey, il n'est pas inutile de préciser, sur quelques points, la situation d'un pays qui était parvenu à éviter toutes les occupations étrangères, y compris ottomane, mais au prix d'une fermeture au monde moderne à la différence, par exemple, de la Tunisie avant 1880<sup>9</sup>.

L'État tout d'abord, c'est-à-dire le Makhzen, était loin de contrôler l'ensemble du pays même à l'époque du Sultan Moulay-Hassan (1873-1894), le dernier à avoir pu maintenir l'indépendance de l'Empire. Le bled Makhzen assure en principe son emprise sur les quatre villes où le Sultan réside, Fez, Marrakech, Rabat et Meknès, et sur une partie des plaines, en particulier avec l'appui des tribus guich, milices de soldats-laboureurs chargées de la protection des villes impériales. Dans les ports, dont l'accès est souvent difficile, Tanger, Casablanca, Mogador, de gros négociants dominent les transactions. Quelques-uns – tels les Guessous – ont envoyé leurs fils se former en Angleterre. Les importations portent principalement sur les cotonnades, le thé et le sucre. Il existe incontestablement une élite urbaine – que l'on rencontre aussi à Salé ou Tetouan – elle est parfois d'origine andalouse. Les intendants du Sultan, les vizirs, en font partie<sup>10</sup>. Mais les infrastructures (postes, routes et chemins de fer) sont inexistantes et l'insécurité y entrave les transactions.

En effet le bled Siba, réfractaire au Makhzen couvre non seulement les régions montagneuses du Rif ou de l'Atlas, mais encore s'appuie sur des tribus qui font planer une

---

<sup>9</sup> À André Le Révérend, sans doute trop louangeur pour Lyautey, il est préférable de renvoyer aux solides recherches de Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc, 1912-1925*, L'Harmattan, 1988 et *Le Maroc de Lyautey à Mohamed V. Le double visage du Protectorat*, Denoël, 1999.

<sup>10</sup> Au lendemain de l'indépendance, des Marocains de la classe moyenne en ascension, diront avoir troqué l'impérialisme des Français contre l'impérialisme des Fassis. Les représentants des grandes familles présentes en 1912 ont leurs descendants dans les avenues du pouvoir et les centres de décision économiques : les Benhima, Benkirane, Tazi, Bennani, Bennis, Guessous, Khatib auxquels il faut joindre des descendants de Chorfas, tels les Cherkaoui...

menace sur les villes : Taza est surplombée par les Riata ; les Beni M'Tir ou les Beraber rançonnent les Fassis qui veulent aller au Tafilalt ou à Marrakech ; les Zaers rôdent aux portes de Salé et de Rabat. Il ne fait pas bon s'aventurer dans la forêt de la Mamora ; les Rehamnas détoussent les caravanes entre Marrakech et Mogador ou Casablanca. Le Maroc rural est hérissé de tribus qui sont fières de leur identité.

Cette insécurité rend compte pour partie du sous-peuplement des plaines par rapport aux zones montagneuses. « L'usage de la roue s'est perdu depuis l'éclipse de Rome. Dès lors ni charrette ni brouette ». Les récoltes se portent à dos de chameau et de mule, « l'eau est transportée par les fillettes. Les fagots sont acheminés par les femmes ». Pour les labours, les bêtes tirent avec leur cou. L'usage de la faux, comme celui du râteau est inconnu<sup>11</sup>. La condition du khammès n'est pas enviable, sauf à devenir berger. Dans les ksours du Sud, les harratins, semi-libres et presque toujours noirs, cultivent et exercent les métiers de l'eau. Les achats d'esclaves à Tombouctou ou Gao ne portent plus que sur quelques centaines par an (contre 3 à 4 000 avant 1870). La vente se fait aux enchères sur les marchés de Mogador, Marrakech et Fez. Les rapt de femmes ou jeunes enfants sont en recul mais la profession de marchand d'esclaves n'est pas infamante à Fez<sup>12</sup>. L'esclavage est inexistant dans la montagne berbère.

Bien des maladies sont endémiques, les vaccinations inexistantes. L'enseignement de la médecine a cessé à l'Université Qarawiyyin. Au paludisme, au choléra, au typhus, à la lèpre, s'ajoute parfois une épidémie de peste : ainsi en 1912.

Le désastre est complet dans la gestion des biens de mainmorte, les Habous. Or ceux-ci, non seulement doivent subvenir aux frais du culte, mais encore à l'enseignement coranique. Ainsi, le local du maître est-il laissé aux habous. C'est environ un enfant sur six qui fréquente le msid, et pratiquement aucune fille. La célèbre Université Qarawiyyin est alors en pleine décadence, avec 500 à 700 tolbas. Le droit domine, l'astronomie, la géométrie, l'arithmétique, ne sont plus enseignées. Des mosquées tombent en ruine et les ministres du culte ne sont presque plus payés.

Quant aux Juifs, qui sont environ 100 000, ils ne sont « ni exclus, ni inclus, mais reclus » (Daniel Rivet). Des restrictions vestimentaires, des interdits (monter à cheval, porter des armes) les frappent. Mais leur émancipation est en marche sous l'influence des Écoles de l'Alliance israélite universelle, l'un des grands vecteurs de la diffusion du français, du Maroc au Moyen Orient et à la Roumanie. Des émancipés s'affichent tapageusement... à Meknès, en 1912, les soldats français sont accueillis par les enfants des écoles au chant de la Marseillaise !

Ajoutons que l'ouverture de cinq ports au commerce a excité les appétits européens, la compétition commerciale et l'anarchie dans l'urbanisme dont Casablanca est l'exemple parfait. L'acquisition de terrains se fait dans des conditions douteuses. Quant au Commandant

---

<sup>11</sup> Daniel Rivet (1999) *cit. supra* note 9, p. 160 sq. L'auteur renvoie à Julien Couleau, *La Paysannerie marocaine*, Éd. du CNRS, 1968 et Nicolas Michel, *Une économie de subsistance. Le Maroc précolonial*, Le Caire, 1997, 2001. Y joindre Jean-Louis Miège, *Le Maroc et l'Europe, 1830-1894*, PUF, 4 vol. 1961-1964, ouvrage de base dit D. Rivet.

<sup>12</sup> Mohamed Ennaji, *Soldats, domestiques et concubines. L'esclavage au Maroc au XIX<sup>e</sup> siècle*, Balland, 1994.



Verlet Hanus, il se félicite d'avoir installé « les bureaux de renseignements dans une mosquée, ce qui ne manquera pas de faire faire des réflexions salutaires à nos visiteurs musulmans »<sup>13</sup>.

### III. Le Protectorat marocain

Lyautey, on l'a vu, éprouve un mouvement naturel de sympathie pour les sociétés qu'il découvre. C'est un « Européen que la différence émeut » (D. Rivet). Sa tendance est même de magnifier et d'idéaliser l'autre, et non de le rabaisser comme le font la plupart de ses contemporains. Ces données fondatrices font comprendre son refus de l'administration directe, de l'État jacobin. « Nous sommes ici en pays de protectorat où rien ne peut se faire qu'en coopération » déclare-t-il aux Français de Rabat, le 15 août 1912. Pour lui, ce protectorat n'est ni un stratagème, ni un expédient.

C'est à la rénovation du Makhzen central qu'il s'attache. Au Sultan Moulay Youssef, il va inculquer le goût de son emploi. Aux chefs indigènes venus à Fez, le 9 octobre 1916, il déclare : « Vous êtes la personnification du Maroc entier. au sommet Sidna, représenté par son Grand Vizir [...] les villes impériales représentées par leurs Pachas, enfin les caïds [...]. Je crois que c'est la première fois [...] de mémoire d'hommes, qu'on voit une telle réunion [...] les gens du Nord au Sud, depuis Tanger jusqu'au Sous, de l'Est à l'Ouest, chacun a pu venir [...] en toute liberté » grâce aux nombreuses routes, au télégraphe, « Nous devons remercier le Dieu Tout-Puissant [...]. Avant toute chose, la puissance chérifienne a été rétablie dans tout son éclat [...]. Vous savez avec quel soin je m'attacherai toujours [...] à ce que les rangs et les hiérarchies soient conservées et respectées [...] à ce que les chefs naturels commandent, et à ce que les autres obéissent ». Et, au mois d'avril 1921, le voici qui exulte car le Sultan fait son entrée solennelle à Taza, où « depuis au temps immémorial ses prédécesseurs n'avaient pu venir ». Le Résident général est « le premier serviteur de Sidna » et l'on a vu le vieux maréchal descendre de cheval pour tenir l'étrier du Sultan. Ce Sultan « trop de gens ignorent ou méconnaissent la force inappréciable » qu'il représente comme commandeur des croyants : « Savez-vous qu'en Tunisie, par exemple, pendant toute la guerre, celui qu'on invoquait était le Sultan de Constantinople ».

Mais rénover le Makhzen n'est pas simple. Lyautey aurait souhaité se séparer du Grand Vizir El Mokri. Il ne le put. Si le Pacha de Fez de 1912 à 1932, Si Bouchaïf el Baghdadi est un Bayard indigène, rendant la justice comme Salomon ; si la vénalité des offices est supprimée, les caïds étant rémunérés grâce à une remise sur l'impôt agricole – le *tertib* – et si celui-ci, grâce à des inspecteurs français, sera « prélevé avec une équité qui tranche avec la pratique fiscale antérieure »<sup>14</sup>, les abus sont loin de disparaître. Et c'est ici qu'il faut évoquer la politique des « grands caïds ». Au départ, elle tient de l'expédient. Il s'agit, avec le rappel des régiments français dès l'été 1914, de tenir le Sud avec un minimum d'effectifs militaires. De là, l'entente recherchée avec ces chefs de guerre que sont le M'Tougui, le Goundafi et surtout le Glaoui. Le pacha de Marrakech, Hadj Thami El Glaoui

<sup>13</sup> Lettre à sa mère, Fez, 23 mai 1911, *cit.* par Daniel Rivet (1999), p. 430, note 26.

<sup>14</sup> Daniel Rivet (1999), *cit.*, p. 126.

va tenir sous sa botte, de 1912 à 1956, les habitants de Marrakech et du Haouz. Les corvées y sont obligatoires, les exactions la règle. Ce qui pouvait passer pour provisoire s'est donc institutionnalisé.

Le « Makhzen des Français » est, en principe un recours contre l'arbitraire des chefs indigènes. Entre 1914 et 1925, le nombre des agents français de la Résidence est passé de 1 500 à plus de 6 700. Lyautey a su attirer au Maroc une pléiade de jeunes gens à talents. En 1914, le secrétaire-général adjoint du Protectorat, Guillaume de Tarde, a 27 ans. Ils accomplissent une foule de tâches avec une efficacité qui impressionna jusqu'à des Américains. Ils s'inspirent des législations les plus avancées. Dès 1913, le colonel Berriau a créé, sur ordre de Lyautey, un service des Affaires Indigènes et des renseignements. Il est composé de volontaires. À partir de 1918, les promotions seront de 20 à 25 élèves-officiers formés en neuf mois à Rabat en École. Les AI, « un métier de seigneur » écrira plus tard Vincent Monteil (*Les Officiers*, Seuil, 1964). La prestance de ces hommes de cheval en impose. Mais très vite il faudra aussi que leurs épouses deviennent les collaboratrices d'une mission à laquelle ils croient. De fait, la politique indigène ne valait que par ses exécutants. Pour le recrutement des contrôleurs civils, la connaissance de l'arabe est obligatoire et les nouveaux arrivants sont initiés, une année durant, aux langues vernaculaires.

Lyautey, conséquent avec lui-même, entend œuvrer à la formation d'une élite de jeunes Marocains aptes à occuper des fonctions administratives et même militaires : en témoigne l'ouverture, à Meknès, du Saint-Cyr du Maroc, l'École d'officiers de Dar Beida. Ceci, alors qu'en Algérie ou en Tunisie les officiers, sortis du rang, plafonnaient, pour la plupart, comme lieutenants.

Dans les villes, furent ouvertes des « écoles de fils de notables », payantes, dispensant un enseignement franco-arabe. Il n'est pas question pour Lyautey de bouleverser la hiérarchie qui existe dans le pays. Dans les deux collèges ouverts, à Fez (Moulay Idriss) et à Rabat (Moulay Youssef), onze heures sont consacrées, chaque semaine aux humanités musulmanes et vingt à l'apprentissage du français et au savoir moderne. Des associations d'Anciens élèves vont naître très vite. À Rabat, en 1920, est créé l'Institut des Hautes Études marocaines. Les Marocains, sensibles au prestige du savoir lié à la connaissance du livre, ont, par contre, boudé toutes les formes d'enseignement professionnel, la Ferme École de Fez n'a eu aucun succès.

L'esprit du Protectorat impliquait le respect des traditions et des institutions. Ainsi, l'esclavage ne fut pas prohibé, si les marchés d'esclaves sont fermés, dès 1912. Une circulaire de 1922, imposée au Makhzen, émancipa toutefois tout esclave en fuite. Le Protectorat ne toucha pas à la condition des Harratins ; dut battre en retraite à propos de la scolarisation des filles ; et s'abstint de toute intervention concernant les femmes, sauf à chercher à régulariser la prostitution.

« Il ne faut jamais l'oublier, nous ne sommes pas ici des conquérants, nous y sommes des pacificateurs »<sup>15</sup>. Ce que Lyautey redira encore, le 20 juillet 1924, à Casablanca, en inaugurant le Monument à la Victoire : le sculpteur Landowski avait représenté deux cavaliers, l'un français, l'autre marocain, se donnant la main. Cette prudence politique, qui

---

<sup>15</sup> Casablanca, 5 avril 1922, à l'occasion du voyage du Président de la République Alexandre Millerand.

s'apparente à l'*indirect rule* des Anglais, rassura nombre de notables marocains. C'était pour eux l'alternative afin d'échapper au siba d'une part, et à une forme de colonialisme de l'autre. En 1919, Lyautey avait proposé au Quai d'Orsay que le Maroc figure à la Conférence de la paix, comme État associé. Il insista en vain. Mais, bien qu'à partir de 1922, les premiers secrétaires chérifiens sortis des deux collèges, commencent à être recrutés, Lyautey batailla en vain (circulaire d'octobre 1925) pour qu'ils ne soient pas confinés dans des emplois subalternes.

Ce qui contribua au ralliement au « Makhzen des Français » ce fut ensuite l'essor rapide des infrastructures. Lyautey, débarquant à Casablanca, le 13 mai 1912, considère que « la question vitale, au premier plan de nos préoccupations » c'est la création du port. Le 14 juillet 1914 il se félicite de l'avancement de la jetée et énumère un programme routier de 1 500 km. Le 15 juillet 1919, en présence du Directeur général des Travaux publics Delure, la jetée atteint les 1 000 mètres. Le port, avec ses quais, ses terres pleines<sup>16</sup> est inaugurée le 4 avril 1923. Lyautey, rappelant qu'il fallait huit jours sur des « pistes à peine tracées » pour aller, à cheval, de Casablanca à Fez, inaugure le lendemain, la ligne ferroviaire, à voie normale Rabat-Fez<sup>17</sup>. Dès 1913, sur le Sebou, à 17 km de l'embouchure, il décide de créer un port et de bâtir une ville, à Kenitra, afin d'assurer un débouché facile aux produits de la plaine du Gharb. L'organisation d'expositions, la première à Casablanca, le 5 septembre 1915, fit une impression considérable. Les Marocains y vinrent en foule, amplifiant les ralliements.

Tenant compte des frustrations que la question de la terre avaient entretenues en Algérie, le Résident légiféra sans tarder. Dès le 1<sup>er</sup> décembre 1912, les terres collectives sont déclarées inaliénables, aucun acte de vente ou de partage ne sera possible. Des biens mal acquis avant cette date seront rétrocédés. Des Chambres d'agriculture indigènes sont créées en 1914. L'immatriculation des terres débute au mois d'octobre 1914. Lyautey doit faire face aux conséquences de l'immigration européenne : dans le seul mois de juin 1914, 2 500 immigrants ! Il fait l'éloge des cultivateurs « laborieux, actifs, attachés au sol » que seraient, selon lui, les Berbères<sup>18</sup>. À partir de 1919 des périmètres de colonisation sont créés par l'État sur les terres collectives qu'il a acquis : les lots ne sont pas concédés gratuitement mais remboursables en dix ans. En zone berbère, un Dahir de 1922 verrouille l'infiltration des colons. La forêt de la Mamora est soustraite aux convoitises et passe dans le domaine de l'État. Cette fermeté est sans équivalent dans l'Empire colonial.

Lyautey a la phobie du « petit Blanc ». Son colon idéal serait un entrepreneur agricole, porteur de capitaux ayant du savoir-vivre et du savoir-faire, bref, un *gentleman farmer*, « ne prenant pas l'indigène à la gorge comme un serf ». Une ambition très partiellement réalisée.

---

<sup>16</sup> Réalisation due à la C<sup>ie</sup> Schneider sous la direction de Paul Chaix.

<sup>17</sup> La convention d'Alger (1906) n'autorisait que le chemin de fer à voie étroite. Ce verrou sauta dès le début de la Grande Guerre. C'est en novembre 1919 que la ligne Petitjean, Kenitra, Rabat, Casablanca, avait été mise en chantier.

<sup>18</sup> Qu'il oppose à « la population arabe. L'Arabe est surtout un pasteur, un nomade, il n'est pas très laborieux », ainsi en Algérie. Au Maroc « au contraire [...] la population berbère [...] a toutes les qualités du bon agriculteur ».

Par contre, la création, en 1920, de l'Office chérifien des phosphates, tout comme l'intérêt porté au label de qualité concernant la fabrication des tapis, assurèrent à l'État des revenus et à l'artisanat traditionnel des débouchés.

De l'action médicale –dès novembre 1912 débarquent les premières infirmières et un appel aux femmes médecins est lancé peu après – il suffira de dire, avec l'écrivain Tahar Ben Jelloun que « la formidable action médicale entreprise [...] les Marocains ne l'ont jamais contestée »<sup>19</sup>.

La renaissance de l'art marocain, la sauvegarde des monuments, la préservation des médinas fut l'un des soucis premiers d'un résident à la sensibilité d'artiste. En novembre 1912, le Service des Beaux-Arts et des monuments historiques reçoit la mission de réhabiliter et de protéger. Les enceintes, les portes, les mosquées, les zaouïas, les fontaines, sont classées et leurs alentours frappés de servitudes. Interdiction est faite de circuler en automobile dans les médinas. Des immeubles dépassant les hauteurs autorisées seront abattus. « Depuis le développement du grand tourisme, la préservation de la beauté d'un pays a pris un intérêt économique de premier rang », déclare le maréchal, le 10 décembre 1926, à l'Université des Annales. Mais on ne voit jamais trop grand quand il s'agit de fonder pour des siècles ». Des villes nouvelles d'avant-garde surgissent, appel étant fait à de jeunes architectes, le plus connu étant Henri Prost.

La « réforme clé du Protectorat lyautéen, celle qui testa, au regard de l'élite, l'adéquation entre son discours et sa pratique » (Daniel Rivet) ce fut le Ministère des Habous. L'inventaire des biens, leur gestion, permirent, les revenus accrus, de restaurer les édifices religieux, d'en bâtir de nouveaux, de payer le personnel. On sait le respect professé par Lyautey pour l'islam. Au Maroc, il n'entrera jamais dans une mosquée, n'intervint pas dans la vie des confréries et assura, à Fez, la sauvegarde du horm de Moulay Idriss, où nulle autorité ne peut saisir celui qui s'y réfugie. Le maréchal attire, à plusieurs reprises, l'attention sur les rapports avec l'islam « l'importance pour nous Français de cette question. Gardons-nous des maladresses » (10 février 1922). « Nos religions, affirme-t-il, nous apprennent le respect réciproque de nos convictions » (19 octobre 1922). Le plus beau succès qu'il rencontra en ce domaine survint lors de sa grave maladie, en 1923. Le 23 février, à Fez, dans la cour de sa résidence, des confréries et des corporations religieuses vinrent réciter la grande prière pour demander à Dieu le rétablissement de sa santé. Le 7 mars, le Sultan étant venu le voir, depuis Rabat, Lyautey le remercie de cette prière demandée « sur tous les points de l'Empire ». Et de « remercier le Très Haut que, chrétiens et musulmans nous adorons en commun ».

Daniel Rivet voit dans « cette période ascendante et créatrice du Protectorat [...] la plus exaltante entreprise de la France coloniale »<sup>20</sup>. Mais, ajoute l'historien, cette expérience n'a été comprise que d'un petit nombre d'officiers, de magistrats, de hauts fonctionnaires, « une vieille France chrétienne et peu républicaine, exaltée de vivre dans une très vieille monarchie musulmane et qui sut comprendre le Maroc des médinas et des tribus ». Est connue de nos jours, la circulaire dite du « Coup de barre » écrite par Lyautey le 18 novembre 1920. Elle invitait à « ne pas se laisser devancer par les événements. Ce n'est pas impunément qu'on

<sup>19</sup> *Des Français au Maroc*, du volume dirigé par Yvonne Knibiehler, *Des Français au Maroc*, Denoël, 1992.

<sup>20</sup> *Le Maroc de Lyautey*, cit. *supra* note 9, p. 17.

été lancées à travers le monde les formules du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Le danger c'est la pente à « l'administration directe [...] formellement contraire à l'esprit du Protectorat [...]. Il est urgent de crier casse-cou [...]. Il va se former très vite une jeunesse ambitieuse, se jugeant insuffisamment employée [...]. Il faut donc aller vite dans une nouvelle voie ».

Le « seigneur de Thorey », le village lorrain où le maréchal vécut de 1925 à 1934, ne put que constater combien ses successeurs immédiats ne suivaient pas la voie qu'il avait tracée. Ceci bien que, de son vivant, le *Lyautey* d'André Maurois (1931) ait contribué à populariser son image. Le 29 octobre 1934, la foule casablancaise défilait devant son cercueil avant qu'il ne repose à Rabat, dans le Mausolée qu'il avait désiré, le Sultan Sidi Mohamed ayant été « particulièrement honoré » de ce désir. En 2006, la statue équestre du Maréchal est toujours visible à Casablanca. Sur le socle, on peut y lire ceci : « Nous oublions souvent que les indigènes ont une histoire et une civilisation ». Ceci explique-t-il cela ?<sup>21</sup>.

Comme l'écrit l'Inspecteur-Général Jean-Pierre Rioux « toutes les projections de la France au-delà des mers ne furent pas aussi ravageuses qu'on le dit aujourd'hui »<sup>22</sup>.

---

<sup>21</sup> En 1986, l'un de nos étudiants, Maati Monjib, futur historien (Zakia Daoud et Maati Monjib, *Ben Barka*, É. Michallon, 1996) et universitaire marocain, ne se cachait pas pour nous dire que l'œuvre de Lyautey ou le témoignage rendu par tel ou tel Français au Maroc (nous lui avons fait lire un livre sur le Père Peyriguère) on ne pouvait encore en parler librement, mais que cela se ferait dans l'avenir.

<sup>22</sup> *La Croix*, 22 juin 2006, à propos de la publication en français de l'ouvrage de l'Américain Paul Rabinov, *Une France si moderne. Naissance du social (1800-1950)*.